Notre rôle

Vous offrir un moment de repos et la tranquillité d'esprit de prendre soin de vous, pendant que nous prenons soin de la maisonnée.

Voici quelques exemples de ce qu'une auxiliaire peut faire lors d'une visite :

- Prendre soin de bébé et des plus grands
- Faire des activités d'éveil et de motricité pour bébé
- Prendre une marche avec bébé
- Faire 1ou 2 brassées de lavage
- Passer le balai ou l'aspirateur dans la cuisine et le salon
- Faire la vaisselle
- Préparer des purées, une collation ou
- un repas
- Écouter le parent et l'accompagner
- Soutenir l'allaitement
- Accompagner la famille lors de rendez-vous, à bord du véhicule familial conduit par le parent

Ce que nous ne faisons pas

- Grand ménage
- Sortir les poubelles
- Laver la salle de bain, le plancher, les fenêtres
- Époussetage
- Déplacer des objets lourds
- Changements de lits
- Aider à un déménagement

Demandez à votre auxiliaire en cas de doute!

Annulation

Afin de protéger la santé des familles et des auxiliaires postnatales, il est important de limiter les risques de transmission.

Nous vous demandons d'aviser dès que possible la responsable du répit si vous ou un membre de votre maisonnée présentez, ou avez présenté dans les 48 heures précédant notre visite, l'un des éléments suivants :

- Poux
- Punaises de lit
- Fièvre
- Gastro
- Vomissements
- Influenza
- Maladies infantiles telles que le pied-main-bouche, 5e maladie, rougeole, etc.
- Combinaison de symptômes s'apparentant à la grippe (fièvre, toux, etc.)

Si l'auxiliaire se rend à domicile alors que vous ou un membre de votre maisonnée présentez, ou avez présenté dans les 48 heures précédant notre visite, l'un des symptômes décrit ci-haut, elle devra quitter immédiatement le milieu. En cas d'absence, l'auxiliaire quittera les lieux 15 minutes suivant le début prévu du service. Certains frais seront exigés afin de couvrir le déplacement et le temps de l'auxiliaire.

Un appel de confirmation est fait la veille de votre répit. Si l'auxiliaire n'est pas en mesure d'assurer la visite prévue (maladie ou conditions routières), nous vous aviserons dans les meilleurs délais.

Informez-nous dès que possible!

819-569-3119 poste 107
repit@bedonboutchou.ca

v1.112026

RÉPIT À DOMICILE
CADRE DE SERVICE



BEDON& bout'chou

CENTRE DE RESSOURCES PÉRINATALES

Notre équipe

Nos auxiliaires postnatales sont formées pour accompagner les familles ayant un ou des enfants de 0-2 ans.

Leurs nombreuses formations en écoute et soins périnataux leur permettent d'aider là où ça compte.

Que ce soit pour prendre soin du bébé pendant que le parent se repose, pour jouer avec les plus grands ou pour s'occuper des tâches ménagères, notre auxiliaire postnatale saura être un bras droit bienveillant lorsque le besoin se fait sentir.

Le répit est un moment de détente pour les parents, afin qu'ils puissent penser à eux ou s'offrir une sortie sans bébé.

Expertises et formations

- Allaitement
- Dépression postnatale
- Défis de la période postnatale
- Le sommeil du nouveau-né
- Soins aux bébés prématurés
- RCR bébés et enfants
- Siège d'auto
- Stimulation et jeux d'éveils
- Jeux d'enfants...apprendre avec toi
- La sécurité à domicile
- Et plus encore...

Fonctionnement

Le service est offert dans le confort de votre résidence pour une durée pouvant atteindre 12 mois consécutifs ou jusqu'à ce que l'enfant atteigne 24 mois.

Des périodes de 3 heures et de 6 heures sont disponibles. Pour un léger supplément, il est possible d'ajouter 1 heure à votre service.

Un parent doit d'être présent durant les 15 premières et les 15 dernières minutes de la visite.

À la fin du service, si un parent n'est pas présent, un autre adulte (18 ans et +) doit être en mesure de prendre le relais. Le parent doit aviser l'auxiliaire en début de répit lorsque la situation se présente et remplir le formulaire de consentement ou confirmer par un message courriel/texto.

Votre bébé de moins de 24 mois doit être présent tout au long de la visite de l'auxiliaire postnatale.

Modalités

Le paiement du service est exigé au minimum 24h avant la visite.

Des enjeux financiers? Contactez-nous pour connaitre les solutions possibles.

Aucun remboursement pour les annulations à moins de 24h d'avis.

> Le tarif et le nombre de répits auxquels les familles peuvent avoir accès sont sujets à révision selon les capacités financières de l'organisme.

Sécurité

Afin de vous offrir un service de répit en toute sécurité, votre auxiliaire sera munie de gants pour le changement de couches et elle devra porter des souliers fermés afin d'éviter les risques de chute.

De plus, si elle a des symptômes mineurs de rhumes, elle portera un masque le temps de son répit.

Si vous avez un animal de compagnie, il pourrait vous être demandé de le tenir à l'écart le temps de la visite de l'auxilaire postnatale.

Confidentialité

Les auxiliaires postnatales de Bedon & bout'chou s'engagent à respecter la vie privée des familles qu'elles accompagnent, conformément à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, qui garantit à toute personne le droit au respect de sa vie privée (art. 5).

Veuillez noter que si une caméra ou un système de sécurité est présent à l'intérieur du domicile, l'auxiliaire postnatale doit impérativement en être informée, conformément aux obligations légales en vigueur.
La Charte des droits et libertés de la personne garantit à toute personne le droit au respect de sa vie privée (art. 5) et à des conditions de travail justes et raisonnables (art. 46)